



Paris, le 14 juin 2012

## Démographie pharmaceutique au 1<sup>er</sup> janvier 2012

- Les pharmaciens sont moins nombreux.
  - Leur moyenne d'âge est de 46,1 ans.
    - Ils sont toujours aussi bien répartis.
  - Plus d'une d'officine ferme tous les trois jours.
  - L'attractivité de la profession est en question.
- 

Dans le cadre de sa mission de tenue à jour du tableau et de contrôle de l'accès à la profession de pharmacien, l'Ordre publie le recensement annuel des pharmaciens au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Cette année de nouveaux indicateurs ont été créés : mobilité des jeunes diplômés, nombre de groupements de coopération sanitaire, de centrales d'achat pharmaceutiques...

Et pour la première fois, l'Ordre publie 21 fascicules régionaux disponibles sur son site Internet [www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)

*« La démographie 2011 fait apparaître une situation en trompe l'œil. Apparence de stabilité mais indices de fortes recompositions. L'avenir du réseau pharmaceutique est-il en danger ? », s'interroge Isabelle Adenot, Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.*

### **La démographie générale**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, 73 127 pharmaciens sont inscrits à l'Ordre. L'effectif global continue de diminuer : 114 pharmaciens de moins (-0,2%) par rapport à 2010. Les hausses ne compensent pas les baisses. Les biologistes du secteur privé perdent - 3,7% de leurs effectifs en une année. A l'inverse les pharmaciens salariés des établissements de santé progressent de +4,4%.

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national des pharmaciens sont disponibles sur

[www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)



**Le vieillissement de la profession n'est pas enrayé :**

- l'âge moyen des pharmaciens est de 46,1 ans. Au-delà de 49 ans pour les titulaires d'officine et les biologistes.
- les 48-57 ans représentent un bon tiers des effectifs, soit près de 25 000 pharmaciens.
- Un pharmacien titulaire d'officine sur trois a plus de 55 ans

**« L'évaporation » des jeunes diplômés s'est de nouveau accrue de façon inquiétante : 26% en 2011 !** C'est le pourcentage de pharmaciens ayant obtenu leur diplôme depuis moins de 3 ans mais non encore inscrits à l'Ordre (20% en 2010).

**La mobilité territoriale des pharmaciens est faible :** la très grande majorité des étudiants en pharmacie font le choix, après l'obtention de leur diplôme, de s'inscrire dans la région où ils ont achevé leurs études.

**Les diplômés étrangers représentent 1,49 % du total des effectifs.** La majeure partie vient d'Afrique, suivie de l'Europe.

**Les modes d'exercice et les restructurations**

En 2011, la baisse du nombre d'inscription en Sections A (pharmaciens titulaires d'officine) et G (pharmaciens biologistes libéraux) interroge quant à une moindre attraction de l'exercice libéral. Néanmoins, le niveau de désintérêt de l'exercice libéral n'atteint pas celui des autres professions de santé, ou les libéraux choisissent de plus en plus l'exercice salarié.

Les pharmaciens libéraux continuent à préférer l'exercice en association.

**Pour les officines :**

- **Plus de la moitié (56 %) des titulaires choisissent d'exercer en association. Le nombre de Sociétés en Exercice Libéral (SEL) est toujours en progression (+ 12,55%). 39% ont au moins deux sources de capital.**

**Pour les laboratoires de biologie médicale,**

- **La réforme de biologie a accéléré les concentrations et les disparités régionales se sont amplifiées. Le nombre global de laboratoires et de sites n'a pas diminué, mais en moyenne, on compte près de 6 sites par laboratoire.**
- **77,4% des laboratoires de biologie médicale sont des SEL (+ 11,80% en 2011).**

**Le nombre de Pharmacies à usage Intérieur progresse légèrement (+ 0,6% dans le public et + 0,8% dans le privé).**

**Les établissements de distribution en gros progressent. Au 1 janvier 2012, on compte 19 centrales d'achat).**





### La répartition territoriale des officines et des pharmaciens d'officine

**La répartition harmonieuse des officines est toujours une réalité sur l'ensemble du territoire.** Les zones rurales ne sont pas désertées. La régulation territoriale remplit ses objectifs et permet de résister aux phénomènes observés dans les autres professions de santé.

**Le nombre d'officines diminue à nouveau en 2011 (- 0,5%). Il est de 22 080 en métropole, et de 626 en départements d'Outre-mer. Soit un total global de 22 706. Plus d'un tiers sont situées dans des communes de moins de 5 000 habitants.**

#### On compte

- **une pharmacie pour 2 900 habitants.** En totalisant titulaires et adjoints, c'est un pharmacien pour environ 1200 habitants.
- **plus de 3 pharmacies pour 100km<sup>2</sup>.** En Allemagne, en Italie, Royaume Uni, Pays bas, c'est plus de 5 ; en Belgique plus de 15 !

**141 licences ont été supprimées en 2011.** Tous les 3 jours, plus d'une officine ferme.

- **Les regroupements sont encore moins nombreux cette année :** 18 en 2011(34 en 2010). Signe de leur lourdeur et de leur complexité de mise en œuvre et donc de leur faible attrait.
- **La quasi-totalité des 292 transferts s'effectuent au sein de la même commune.** L'amorce d'une recomposition de la desserte dans les zones urbaines d'Ile de France qui a connu le plus grand nombre de transferts (32 transferts), du Sud Est et de l'axe rhodanien observée en 2009 et en 2010 se confirme. Par contraste, il y a peu de mouvements au centre de la France.
- **Les nouveaux titulaires d'officines ne désertent pas les zones rurales. La répartition des pharmaciens par âge** montre que les jeunes pharmaciens titulaires (- de 40 ans) ont tendance à privilégier la moitié Nord de la France avec une préférence alternative marquée pour l'Ouest normand ou pour le quart Nord-Est (Lorraine, Alsace, Bourgogne..) notamment dans les territoires les plus ruraux. A l'opposé, le Sud Ouest, la Corse, le Centre et l'Ile de France se caractérisent par une moyenne d'âge élevée des titulaires d'officine.
- **La répartition des officines par taille,** quant à elle, permet d'observer un clivage entre le centre et la périphérie du territoire national. Aux territoires très ruraux et peu denses de la France de l'Ouest et du Centre, s'oppose une France du croissant Est-Midi, celle des frontières et du tourisme où les officines accueillent le plus souvent plus de deux pharmaciens.

#### Section par section

**PHARMACIENS BIOLOGISTES (SECTION G) :** La baisse des effectifs constatée en 2009 continue en 2011 (-2% par rapport à 2010). La réforme de la biologie médicale a engagé de fortes évolutions dans les structures, publiques ou privées.





**PHARMACIENS DE L'INDUSTRIE (SECTION B) :** Après un mouvement de concentration des industries pharmaceutiques, leur nombre s'est stabilisé cette année (+0,8 % d'établissements), il en est de même pour le nombre des pharmaciens qui y exercent, avec 3348 inscrits.

**PHARMACIENS DE LA DISTRIBUTION (SECTION C) :** Malgré une légère hausse du nombre des entreprises et d'établissements de la distribution pharmaceutique (+2,7% d'entreprises et +2,4% d'établissements), le nombre de pharmaciens reste stable.

#### **PHARMACIENS D'OFFICINE**

• **PHARMACIENS TITULAIRES (SECTION A) :** Le nombre de pharmaciens titulaires d'officine baisse très légèrement mais se stabilise (-0,4%). L'exercice libéral conserve néanmoins son attractivité.

• **PHARMACIENS ADJOINTS (SECTION D) :** L'effectif des pharmaciens adjoints est stabilisé (-0,3% à 26567)

#### **PHARMACIENS DES ETABLISSEMENTS DE SANTE (SECTION H) :**

La hausse des effectifs se poursuit dans cette section aussi bien pour les inscrits (+4,4% à 5994) dans les établissements publics que privés. Le nombre de PUI reste stable.

**PHARMACIENS DE L'OUTRE MER (SECTION E) :** Les pharmaciens d'outre-mer sont en progression modérée depuis 2010 (+1,9%).

**L'Ordre national des pharmaciens assure une mission de service public définie par le Code de la Santé publique**, notamment une mission légale de contrôle d'accès à la profession, qui garantit au public que seuls les professionnels dûment autorisés exercent. Il veille à la nécessaire indépendance et compétence professionnelle des pharmaciens. **Il contribue à promouvoir la santé publique et la qualité des soins, notamment la sécurité des actes professionnels.**

L'Ordre national des pharmaciens regroupe 75 000 pharmaciens, industriels, hospitaliers, officinaux, biologistes... Il est organisé en sept sections, une par métier, sauf la section E qui est territoriale (Départements d'Outre Mer). Plus de 800 conseillers ordinaires le composent.

Plus d'information sur [www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)

#### **CONTACTS**

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**

**Anne-Laure Berthomieu**  
[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)  
Tél : 01 56 21 35 90

**Presse-Papiers**

**Catherine Gros - Isabelle Closet**  
[catherine.gros@pressepapiers.fr](mailto:catherine.gros@pressepapiers.fr)  
[isabelle.closet@pressepapiers.fr](mailto:isabelle.closet@pressepapiers.fr)  
Tél : 01 46 99 69 69

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national des pharmaciens sont disponibles sur

[www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)